

## **Permanences à destination des réfugiés ukrainiens**

Du 10 février au 23 juin 2023 à 10h00

Les permanences à destination des réfugiés ukrainiens proposées par l'association Aurore reprennent en février.

Ces permanences auront lieu à la Mairie avec un travailleur social de l'association 2 vendredis par mois de 10h à 12h. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Les prochaines permanences auront lieu :

- Vendredi 10 et 24 février
- Vendredi 10 et 24 mars
- Vendredi 14 et 28 avril
- Vendredi 12 et 26 mai
- Vendredi 9 et 23 juin